

**EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'AVEYRON**

Commune d'ARGENCES EN AUBRAC

Séance du 14 février 2019

NOMBRES DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	42
Convocation en date du 07/02/2019		

**Objet : Aliénation d'une partie du
chemin rural de Lacalm à La Trinitat
(commune déléguée Alpuech/chemin
n°2)**

L'an deux mille dix-neuf
Et le 14 février à 20 heures 30

Suivant Arrêté Préfectoral n°2015-322 01 BCT du 18 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle d'ARGENCES EN AUBRAC, à compter du 1^{er} janvier 2016,
Se sont réunis les membres en exercice du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean VALADIER, Maire

Présents : ALBOUZE Geneviève, BALDY Wilfried, BALITRAND Michel, BATUT Eric, BES Michel, BIRON Gérard, BORIE Jean-Claude, BOUYSSOU Alexandre, CANTUEL Annick, CARRIE Roland, CHABRAT Henri, DELBOR Corinne, DUMAS Michel, FEYBESSE Colette, FRANC Serge, GARREL Thierry, GIRBAL Bernard, IMBERT Arnaud, JOULIA Patricia, LANNE Marie-Pierre, LEMOULLENGER Janine, LOUVRIER Paulette, MAGNE Anne, MAXCH Olivier, MOULIAC Philippe, RAFFY Daniel, RICHARD Jean-François, RODIER Marcel, ROUQUETTE Michel, TERRISSE Jean-François, VABRET Murielle, VAISSIER Hugues, VALADIER Géraud, VALADIER Jean, VENZAC Jean-Baptiste,

Excusés/Représentés :

BESOMBES Jean-Bernard (pouvoir donné à Géraud Valadier), CONDON Jean-Eugène, CONQUET Céline, DAGES Alain (pouvoir donné à Paulette Louvrier), GASQ Christiane (pouvoir donné à Geneviève Albouze), IGNACE André (pouvoir donné à Annick Cantuel), MIQUEL Vincent (pouvoir donné à Colette Feybesse), ROLLAND Frédéric, SOUREIL Claude, VENZAC Benoît (pouvoir donné à Anne Magne), VEZY Jean-Michel (pouvoir donné à Michel Dumas),

Absents :

BARRAUD Pierre, BESOMBES Rosine, BOISSONNADE Colette, CAYLA David, CAYRON Huguette, CHAYRIGUES Marie-Laure, DELMAS Laurent, DELTHEIL Claire, DIJOLS Jean-Pierre, DOMERGUE Géraldine, DROUILLET Julien, FRANC Christian, GASQ Marie-Paule, IMBERT Laurent, NAYROLLES Gilbert, PRAT René, RAYMOND André, RIGAL Jean-Pierre, VACOSSIN Patricia, VAYSSIERE Odile,

Patricia Joulia est nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM), article L 161-1 et suivants et notamment les articles L 161-10 et L 161-10-1, les articles R 161-25, R 161-26 et R 161-27,

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), articles L 134-1 et L 134-2, R 134-3 à R 134-30,

Considérant qu'il conviendrait d'aliéner une partie du chemin rural de Lacalm à La Trinitat tel qu'il apparaît sur le plan présentement annexé,

Considérant que partie dudit chemin rural n'est plus affecté à l'usage du public et qu'il ne satisfait plus à des intérêts généraux,

Considérant que l'aliénation d'une partie de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît comme la solution la mieux adaptée. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural de Lacalm à La Trinitat, conformément au plan sus visé,
- demande la réalisation d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie dudit chemin, en application du Code Rural et de la Pêche Maritime et du Code des Relations entre le Public et l'Administration,
- et autorise M. le Maire à mettre en œuvre toutes procédures administratives nécessaires à cette opération et signer tous documents y afférents.

**Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois, et an susdits**

M. le Maire,

Jean VALADIER



**Et envoi en Préfecture, le 18 mars 2019
Pour extrait conforme.**

Chemin n°2 : Projet d'aliénation d'une partie du chemin rural de Lacalm à La Trinitat

Echelle 1/5000



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Aliénation d'une partie du chemin rural de Lacalm à La Trinitat
(Commune déléguée Alpuech/Chamin N°2)

Date de décision: 14/02/2019

Date de réception de l'accusé 18/03/2019
de réception :

Numéro de l'acte : 14022019_24

Identifiant unique de l'acte : 012-200055846-20190214-14022019_24-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 28/11/2018
classification :

Nom du fichier : lacalm a trinitat.pdf (99_DE-012-200055846-20190214-14022019_24-
DE-1-1_1.pdf)

Annexe : plan.pdf (99_AU-012-200055846-20190214-14022019_24-
DE-1-1_2.pdf)

PLAN chemin N°2